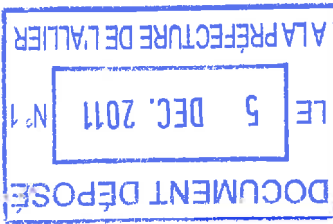




Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ... 28/11/2011  
Le Maire,



Le conseil municipal est contre le projet Ouest sud et Est.

Après discussion, le conseil municipal vote à l'unanimité pour le projet Médian et dans un deuxième vote à l'unanimité pour le projet Ouest.  
Le conseil municipal examine des différents projets d'itinéraires proposés pour la future ligne à grande vitesse traversant l'Auvergne.

### LIGNE A GRANDE VITESSE

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. ROCHARD Alain

**Étaient présents :** Mme BERNADON Sylvie, M. CHEVIGNY Patrick, Mme HARRISON Maria

**Étaient présents :** Mme ANDRADE Annabella, Mme BERTHET Jacqueline, M. BROSSIER François, M. CHABOT Jean-Pierre, Mme COUSIN Yvette, M. DENIZON Robert, Mlle LALLET Valérie, M. LAURENT Pascal, Mme MERCIER Renée, M. ROBILLOT Jean-Claude, M. ROCHARD Alain

**Étaient absents :**

**Procurations :**

L'an deux mil onze, le vingt huit novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Berthet, Maire.

Séance du 28/11/2011

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°40-11



Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture le : ..../../

Date d'affichage ..../../

Date de convocation 18/11/2011

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 0

Nombre de suffrages exprimés : Pour : 11

Contre : Abstentions :

**NOMBRE DE MEMBRES**